



## Avis d'appel d'offres

### **SERVICE DE BROYAGE DE BRANCHES, DE TRONCS ET DE SOUCHES 2022-ENV-03**

---

Suite aux intempéries du 21 mai 2022, la Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour le service de broyage de branches, de troncs et de souches.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à 10 h, le 2 septembre 2022, au bureau de la Direction des Affaires juridiques et contractuelles, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à compter de 10h01.

Les soumissions devront être déposées en un (1) exemplaire original, ainsi que sur une clé USB.

Le contrat n'est pas assujéti à un accord de libéralisation de marché.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO), à compter du 15 août 2022. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie : « Services de ressources naturelles » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « broyage, émondage, émondeur, élagage, élagueur ». Pour toute question, s'adresser par courriel à : [soumissions@vss.ca](mailto:soumissions@vss.ca)

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions, ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 15 août 2022

La directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles.

Marie-Pier Pharand, avocate